

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

**PROGRAMME DE PROMOTION DE LA SANTE
PAR LA MEDIATION SANITAIRE AUPRES
DES JEUNES EXILES DE 16 A 25 ANS EN
SITUATION D'ATTENTE OU DE REFUS DE
SEJOUR A CAEN**

27, rue du Onze Novembre 14 000 CAEN

Tel : 02 14 47 85 23

caen@medecinsdumonde.net



La programme de Médiation en santé auprès des jeunes exilés de Caen de Médecins du Monde est soutenu financièrement par :

- La DREETS Normandie
- L'ARS Normandie
- La Fondation du Grand Orient de France



NOUS REMERCIONS VIVEMENT TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI, PAR LEUR SOUTIEN, NOUS PERMETTENT DE POURSUIVRE NOS ACTIVITES ET D'OFFRIR AINSI UN ACCES AUX SOINS A CELLES ET CEUX QUI EN SONT EXCLU-E-S.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	4
FICHE D'IDENTITE DU PROJET.....	4
Intitulé du projet :.....	4
Contacts :	4
Chronologie du Projet	5
Equipe.....	5
Objectif de la mission et activités opérationnelles et	5
de plaidoyer menées	5
Chiffres clés de l'activité annuelle.....	6
Profil des personnes cibles rencontrées au cours de l'année (file active)	7
OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROGRAMME ET RESULTATS ATTENDUS	9
ETAT DES LIEUX – EVOLUTION DU CONTEXTE ET DES BESOINS	10
Rappel et évolution du contexte d'intervention	10
Problématiques de santé prioritaires.....	12
Problématiques d'accès aux soins et aux droits.....	12
ACTIVITES MISES EN ŒUVRE.....	13
Organisation de l'action.....	13
Activités mises en œuvre auprès des personnes concernées par l'action	4
ACTIVITES DE PLAIDOYER	5
Changements visés	5
Actions réalisées	6

Résultats obtenus 10

Perspectives..... 11

COORDINATION ET RELATIONS PARTENAIRES..... 13

 Coordination interne..... 13

 Relations partenariales et travail en réseau 14

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES..... 17

BUDGET REALISE 19

ANNEXES 19

1. INTRODUCTION

Parmi les trois programmes déployés par Médecins du Monde en Normandie en 2024, deux sont situés à Rouen et un à Caen. Ce dernier a ouvert en 2016 avec pour intitulé : « *Programme de Santé Mentale et Soutien Psychosocial auprès des jeunes exilé·e·s isolé·e·s* », autrement appelé *Programme Mineurs Non Accompagnés (MNA)*. Il a fermé fin 2022 et un nouveau programme de « *Promotion de la santé par la médiation sanitaire auprès des exilés entre 16 et 25 ans en situation d'attente ou de refus de séjour* » a ouvert en janvier 2023.

L'objectif de ce dernier est de promouvoir un accès aux soins effectif de qualité pour les personnes exilées dans le droit commun incluant la prise en compte de leurs besoins spécifiques en santé.

FIGHE D'IDENTITE DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

Délégation : NORMANDIE

Site (lieu d'intervention) : CAEN

Public cible : Exilés de 16 à 25 ans

Combat politique principal :

Migrations, Exil,
Droits et Santé

CONTACTS :

Responsable de mission : Thierry CHOUBRAC	
Responsable de mission : Morgane COLET	
Coordinateur.ice de projet : Nicolas MARTINE	
 07 82 47 79 55	nicolas.martine@medecinsdumonde.net
 27, rue du Onze novembre - 14000 CAEN	
Permanence d'accueil ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h	

CHRONOLOGIE DU PROJET



EQUIPE

Nombre de bénévoles et salariés du programmes MdM :

	Nombre total	dont médicaux, (généralistes, spécialistes), pharmaciens et para-médicaux (IDE, kiné...)	dont non médicaux (accueil, pôle social, accompagnement, prévention, log, admin, com, coordination, etc.)
Bénévoles	17	4	13
Salarié.e.s	2,2	0	1 ETP coordinateur programme 1 ETP médiatrice en santé 0,15 ETP coordinatrice régionale en appui 0,05 ETP assistante de délégation en appui

Profils d'activités attendus sur ce projet : Médiateurs en santé, professionnels de santé, pairs (travailleurs communautaires)

OBJECTIF DE LA MISSION ET ACTIVITES OPERATIONNELLES ET DE PLAIDOYER MENEES

Résumé de la stratégie d'intervention

Par des actions ciblées auprès des jeunes exilés en situation d'attente ou de refus de séjour, et auprès des professionnels de santé qui reçoivent ces publics, le programme entend, en 5 ans, améliorer la santé des personnes exilées de 16 à 25 ans à Caen et son agglomération.

Une des activités (volet 1) consiste à accueillir ces jeunes sur des permanences où ils peuvent profiter d'écoute, de considération, de bienveillance, de conseils et d'orientations. Les personnes peuvent être orientées ou accompagnées dans leurs démarches de santé et/ou sociales, selon les principes de la médiation en santé. Elles peuvent également accéder à des ateliers collectifs ou des entretiens individuels de prévention et de promotion en santé. Une vigilance particulière est portée sur leur santé mentale.

Concernant les professionnels de santé (volet 2), le programme vise à créer un réseau d'acteurs issus de la santé et de l'intervention sociale et médico-sociale, afin de renforcer l'interconnaissance et de sensibiliser aux besoins spécifiques en santé des personnes exilées.

Par un plaidoyer actif, le programme cherche à ce que soit créé un dispositif d'interprétariat en santé sur le territoire du Calvados, à ce que le métier de médiateur en santé s'y développe et à ce que les situations d'indignité, tels que les campements de personnes migrantes, cessent au profit de conditions de prise en charge, respectueuses des droits humains.

Principaux combats politiques portés au cours de l'année passée (par MdM ou en coalition de cause)

Promouvoir la mise en place d'un Dispositif d'interprétariat professionnel en santé dans le département.

Promouvoir la création d'une Réseau Santé Précarité sur l'agglomération caennaise.

Améliorer les conditions de vie et la prise en compte des questions de santé des populations vivant en campement ou en squat sur Ouistreham, zone de transit vers l'Angleterre.

Promouvoir des conditions dignes de mise à l'abri et d'évaluation des MNA dans le département du Calvados, ainsi que des circuits d'accompagnement pendant le recours pour les MNA non reconnus (transfert programme précédent).

Les 3 événements les plus marquants de l'année

- 1- Transfert des activités d'orientation juridique et de consolidation d'état civil des MNA non reconnus à l'ASTI 14 en décembre 2024 (partie qui n'avait pas pu être transférée en 2022)
- 2- Création par MdM d'un Dispositif départemental d'interprétariat professionnel en santé en octobre 2024
- 3- Création par MdM du Réseau Santé Précarité Caen Couronne en décembre 2024

CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE ANNUELLE

Nombre de terrain ou de site d'intervention usuels :

Population cible rencontrée :

	2024	2025
Nombre de contacts du projet	205	
File active	50	
Nombre de nouveaux patients	32	

Les activités opérationnelles :



	Nombre total de ½ journées d'ouverture par semaine en moyenne
En fixe par semaine (ex : permanence au CASO, permanence fixe)	5
Intervention hors les murs (sorties, maraudes, aller-vers)	0
Nombre d'accompagnements physiques réalisés	188

Consultations et actions de prévention :

Nombre	11 ateliers collectifs en « Vie affective et santé sexuelle », 34 consultations en santé sexuelle avec TROD par le CEGIDD et Sid'Accueil, 7 consultations en vaccination par le Centre de Vaccination.
Consultations somatiques (incluent les consultations médecins généralistes et spécialistes (hors psychiatre), les consultations infirmiers, et de prévention, les TROD, etc.)	0
Consultations en santé mentale (incluent psychiatre et psychologue)	0
Consultations sociales (incluent l'accueil, l'orientation, les accompagnements, les consultations pour domiciliation ou DASEM, etc.)	254

3 principales problématiques de santé (les 3 principaux appareils selon le codage CISP-3 sur le DPI)

- 1- Douleurs psychosomatiques (maux de ventre, de tête, troubles du sommeil)
- 2- Pathologies dermatologiques et ORL
- 3- Pathologies infectieuses

PROFIL DES PERSONNES CIBLES RENCONTREES AU COURS DE L'ANNEE (FILE ACTIVE)

Couverture maladie : Personnes sans droits ouverts, qu'elles relèvent ou non d'un dispositif :

20 %



Domiciliation : Personnes ne disposant pas d'adresse :

38%

Profils :

Genre	
Hommes	94%
Femmes	6%
Transgenre	0%
Autres	0%

Région d'origine	
France	0%
Autre	100%

Tranches d'âge :

Mineurs (dont MNA) :

34%

Adultes :

56%

PARTENARIATS (santé somatique, sociaux, santé mentale, médecine de proximité, etc.) actifs (avec lesquels des actions ont été menées dans l'année)

Nom du partenaire (acteur avec lequel je travaille en proximité dans un but commun)	Champ d'action du partenaire (santé somatique, santé mentale, DSSR, social...)	Quel type de relation avec ce partenaire cette année ? (préparation du partenariat, opérations conjointes, orientations de personnes, plaidoyer, soutien méthodo...) Quelles actions phares réalisées avec ce partenaire s'il y a ?	Convention signée OUI/ Non
Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Association Revivre	Coordination de parcours complexes	Co-pilotage du lancement du Réseau Santé Précarité (RSP)	Non
CPTS Caen Couronne	Communauté de professionnels de santé libéraux	Co-pilotage du Dispositif d'Interprétariat Professionnel en Santé	Non
PASS	Santé somatique + social	Orientation de patients et place centrale dans le Comité technique du RSP	Non
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) de l'EPSM	Santé mentale	Orientation de patients et place centrale dans le groupe de travail santé mentale du Réseau Santé Précarité	Non

Plateforme de Ressource en Transculturel de l'EPSM	Santé mentale	Orientation de patients et place centrale dans le groupe de travail santé mentale du Réseau Santé Précarité	Non
ASTI 14	Administratif et juridique	Consolidation de l'état civil des MNA non reconnus et accompagnement juridique (transfert d'activité)	Oui
Ostéo Pour Tous	Santé, bien être	Séances d'ostéopathie au profit du public	Oui
Shiatsu Studio	Santé, bien être	Séances de shiatsu au profit du public	Oui

Hors MdM, à quel(s) COFIL participez-vous ? êtes-vous membres de collectifs / membre d'un CA ?

Animation du COFIL du Réseau Santé Précarité Caen Couronne
Animation du COFIL du dispositif départemental d'interprétariat
Membre du Conseil Territorial de Santé Calvados (ARS)
Membre du Collectif Alerte Normandie

ELEMENTS FINANCIERS ET PARTENAIRES FINANCIERS DE L'ANNEE

Budget Réalisé année N-1 :	197 674€	Taux de financement année N-1:	17%
Budget prévisionnel année N :	197 898€		

Liste des Partenaires financiers publics	Liste des Partenaires privés (Fondations, entreprises)
ARS Normandie, DREETS Calvados	Fondation GODF

OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROGRAMME ET RESULTATS ATTENDUS

Améliorer en 5 ans la prévention et la prise en charge par le droit commun des problématiques de santé somatique et psychique des personnes exilées âgées de 16 à 25 ans à Caen

Ce projet s'inscrit dans l'axe Migrations Exil Droits Santé (MEDS) de la Stratégie France en promouvant un accès aux soins de qualité et effectif dans les dispositifs de santé de droit

commun pour les personnes exilées, en luttant contre la persistance des situations indignes et en plaidant pour une réponse aux besoins fondamentaux des personnes exilées.

Le projet recourt à l'approche transversale « Santé mentale et soutien psychosocial » du Plan stratégique de l'association. Il s'inscrit également pleinement dans ses axes 1 (Promouvoir la santé par l'accès aux soins et l'évolution du droit), 2 (Renforcer les capacités d'agir des populations, que ce soient des individus, des communautés d'exilés et des organisations de santé) et 3 (Favoriser les coalitions de causes communes).

Le projet fait enfin écho au projet régional de la Délégation Normandie en participant à nos plaidoyers en direction de l'ARS Normandie (PRAPS) ; en faisant bénéficier le reste de la Délégation de son expertise en santé mentale et en santé communautaire ; en permettant à la Délégation de maintenir une présence représentative sur le territoire normand par la poursuite d'une action dans le Calvados ; en contribuant à la veille régionale sur le littoral Manche (frontière franco-britannique).

Résultats attendus :

R1 : La capacité individuelle (*empowerment*) et collective (approche communautaire) des jeunes à recourir par eux-mêmes aux dispositifs d'accès aux soins et aux droits est renforcée

R2 : Les représentations, les outils et les pratiques des professionnels de santé évoluent pour améliorer les prises en charge des (jeunes) exilé.e.s

R3 : Le projet contribue à promouvoir des dispositifs et des modalités de prise en charge adaptés aux jeunes exilé.e.s sur le territoire caennais et à dénoncer les effets délétères sur les jeunes de la politique de non-accueil des autorités

ETAT DES LIEUX - EVOLUTION DU CONTEXTE ET DES BESOINS

RAPPEL ET EVOLUTION DU CONTEXTE D'INTERVENTION

Un diagnostic a été réalisé entre octobre et décembre 2021 par une consultante externe basée à Caen. Il s'est centré sur les besoins en santé du public exilé sans régularité de séjour, en voie d'installation ou en transit, sur l'agglomération caennaise (*disponible sur demande*).

De plus en plus de jeunes exilés sont en situation d'attente ou de refus de séjour :

- En demande de titre de séjour (pour Vie privée et familiale dont Droit Au Séjour Etrangers Malades (DASEM) et Admission Exceptionnelle au Séjour (AES), Salarié, Etudiant...) dont les MNA atteignant la majorité ;
- En demande d'asile rencontrant des freins en matière d'attribution des Conditions Matérielles d'Accueil (CMA) ou ont des difficultés d'accès à l'hébergement dues à la saturation des places du Dispositif National d'Asile ;
- En attente de passage à la frontière Franco-Britannique (blocage des exilés en transit à Ouistreham)
- En attente du dépassement du délai de transfert dans le cadre des procédures Dublin (délai de 6 mois minimum ; 18 mois en cas de fuite) ;

- Déboutés de l'Asile ;
- Personnes ayant essuyé un refus de titre de séjour et se trouvant sous le coup d'une OQTF, dont d'anciens MNA.

Dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques 2024, des opérations de desserrement en région parisienne ont entraîné des arrivées conséquentes de jeunes exilés sur le territoire à partir de 2023 (sur des places CAES ou HUDA principalement).

A la suite du Ségur de la santé, des dispositifs d'aller-vers ont été créés tels que la PASS mobile, les Lits Halte Soins Santé (LHSS) mobiles, les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) mobiles. L'équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) a vu ses effectifs augmenter avec l'arrivée d'une psychologue et d'une éducatrice spécialisée et d'une équipe de suivi composée d'un infirmier et d'une psychologue.

En août 2024, par suite d'une décision de justice du Tribunal Administratif de Caen, un important marché public a pris fin entre la DDETS et la SARL « Un toit pour tous », entraînant la fermeture de quelques 500 places d'hébergement d'urgence sur le département. Ces places n'ont pas été réattribuées et la tension du dispositif d'hébergement d'urgence 115 a augmenté.

Un campement s'est formé à partir de 2023 sur une ancienne friche industrielle proche du centre de ville (zone appelée *la Presqu'île*) avec environ 80 de tentes le long du canal de l'Orne.

Le campement de Ouistreham a vu le nombre de ses occupants diminuer significativement par rapport à 2023 (jusqu'à 250 personnes soudanaises). Au cours de l'année 2024, on compte une quarantaine de personnes sur ce campement. L'ouverture d'un squat a entraîné une nouvelle baisse du nombre d'occupants sur le campement pour le réduire à quelques individus.

Fin 2022, MDM Caen a transféré une partie de ses activités autour de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) non reconnus à des acteurs de droit commun : les Travailleurs Sociaux de l'Accueil de jour du CCAS (La Boussole) et les Intervenants Sociaux des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU Le Cap Horn) où sont hébergés les jeunes concernés. Une convention de partenariat entre MDM et l'ASTI14 vient désormais compléter ce dispositif en confiant la consolidation de l'état civil et l'orientation juridique de ces MNA à une équipe dédiée de bénévoles.

Au printemps 2024, les services de l'Etat du Calvados ont partagé avec MDM leur volonté de promouvoir des actions favorables à la santé des personnes exilées et notamment les projets visant leur santé mentale.

À la suite d'échanges avec la Mission Intégration des Réfugiés de la DDETS14, le programme de Caen a répondu à un Appel à Projet sur l'intégration des étrangers primo-arrivants en juin 2024 en proposant de développer conjointement un dispositif d'interprétariat professionnel en santé ainsi qu'un Réseau Santé Précarité dont les effets seraient aussi au bénéfice des personnes exilées hors dispositif d'asile (cible première de l'appel à projet). Ce projet a été retenu et les actions ont démarré sur le dernier trimestre 2024.

PROBLEMATIQUES DE SANTE PRIORITAIRES

Du point de vue de la santé somatique, les manifestations de douleurs psychosomatiques (maux de ventre, maux de tête, troubles du sommeil) constituent le motif principal de consultation médicale des personnes exilées accompagnées par le programme. Viennent ensuite les pathologies dermatologiques, ORL et infectieuses (hépatites, tuberculose, infections parasitaires).

L'annonce d'une pathologie de type infectieux à une jeune personne en situation de grande vulnérabilité, avec celle d'un refus d'ordre administratif tel qu'une non-reconnaissance de minorité, peuvent avoir un effet cumulé ayant des conséquences graves sur l'état de santé psychique.

Certains jeunes disent ressentir des douleurs vives et anciennes, entraînant parfois des recherches médicales relativement poussées. Il arrive que la médecine n'arrive pas à poser de diagnostic précis. Les recherches dans le champ des douleurs psychosomatiques sont alors souvent pertinentes.

Il est observé une prévalence plus élevée d'états dépressifs, de troubles anxieux et de troubles de la santé mentale chez les jeunes exilés isolés. C'est chez le public jeune majeur, encore davantage que chez les mineurs, que le diagnostic a constaté une aggravation des difficultés psychiques pouvant générer des décompensations voire un besoin d'hospitalisation, et donc de médiation vers les structures de santé mentale du droit commun.

On peut l'expliquer par une gradation des effets de la souffrance psychique, effets combinés de la situation d'exil (éloignement familial et affectif) et du parcours migratoire (étapes éprouvantes souvent déshumanisantes ou traumatisantes) et des blocages administratifs qui constituent une violence institutionnelle répétée.

Sentiments de rejet, d'incompréhension, de frustration, de désillusion, d'insécurité permanente, d'invisibilité, de négation de leur identité : les souffrances psychologiques et leurs effets augmentent à mesure de l'attente, des refus, suspicions, reports, contrôles, convocations. Cela provoque chez les jeunes une altération de la notion d'estime de soi et de dignité, conséquence de tout ce qui leur est refusé par l'autorité publique une fois majeurs. Or un défaut d'estime de soi nuit irrémédiablement au bien-être et à la santé.

Des conduites à risque notamment la consommation de produits psychotropes, particulièrement de médicaments, mais aussi crack, alcool et cannabis, sont observées par les acteurs associatifs fréquentant ces jeunes au quotidien (MdM, collectifs citoyens...). Les conduites à risque sont un sujet difficile à aborder sans un certain temps de mise en confiance.

De son côté, le CAARUD fait le constat du nombre très faible de personnes exilées dans sa file active : c'est un public qui ne vient pas à lui et vers lequel le CAARUD ne va pas non plus.

Les conduites à risque, qu'elles touchent les consommations de produits, la santé sexuelle et reproductive (SSR) ou encore les troubles du comportement dans l'espace public, sont à mettre en rapport avec l'état psychologique des jeunes exilés, leur fréquence et leur intensité étant susceptibles d'augmenter en même temps que les difficultés, le stress, l'angoisse de l'avenir.

PROBLEMATIQUES D'ACCES AUX SOINS ET AUX DROITS

A la suite du diagnostic réalisé en 2021-2022 sur le renoncement au soin des personnes exilées précarisées à Caen, Médecins du Monde a animé en 2023 plusieurs réunions entre acteurs

concernés par les problématiques de santé de ces publics. Ces réunions ont permis de faire émerger des difficultés communes :

- Problèmes de démographie médicale dans le Calvados rendant difficile l'orientation des personnes vers des soins de santé notamment de premier recours (médecins généralistes) mais aussi vers la médecine spécialisée (2eme recours). La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de Caen indique qu'environ 30% de sa file active ont des droits à une couverture santé ouverts mais ne trouvent pas de médecin traitant dans le droit commun.
- Lorsqu'une orientation est effective, de nombreuses difficultés peuvent bloquer une bonne prise en charge des personnes par les professionnels de santé (barrière de la langue, durée de la consultation rallongée par cette dernière, codes culturels différents, rendez-vous manqués, difficulté pour la personne à comprendre la prescription, méconnaissance du système de santé amenant la personne à renoncer à son traitement ou ses examens, etc.)
- Les professionnels de santé, qu'ils soient de ville ou hospitaliers, soulignent pour un grand nombre une méconnaissance des problématiques spécifiques de l'exil et de l'asile (parcours de vie, contexte administrative et juridique, etc.), et des dispositifs d'accompagnement des publics exilés existant, rendant compliqué la bonne compréhension et prise en compte des parcours et conditions de vie des personnes.
- Ils partagent la nécessité d'une prise en charge spécifique face aux problématiques notamment de santé mentale de ces publics (stress post-traumatique, troubles de l'adaptation, troubles psychotiques, somatisation, etc.). Face à ces besoins, beaucoup de professionnels aussi bien de la santé que de l'accompagnement social se sentent démunis voire découragés. Les soignants expriment régulièrement frustration et perte de sens de leur métier compte tenu du peu de moyens dont ils disposent pour prendre en charge les personnes de manière suffisante et adaptée.
- Les professionnels de santé expriment également des craintes liées à des problèmes de remboursement des consultations pour des patients s'inscrivant dans des couvertures maladie autres que le régime général (CSS), représentations sur les "migrants", etc. pouvant aller jusqu'à des refus de soins de la part de certains praticiens.
- Ils témoignent de prises en charge parfois (trop) tardives de problématiques de santé qui auraient pu être traitées plus en amont pour éviter la dégradation de l'état de santé de la personne et des enjeux de santé publique.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

ORGANISATION DE L'ACTION

Le programme vise les publics jeunes et exilés se trouvant sur la ville de Caen et son agglomération (Caen-La-Mer), en hébergements précaires ou sans-abri.

L'action se déroule à partir d'un local d'accueil qui est ouvert tous les après-midis en semaine de 14h à 17h et qui est situé en centre-ville, à proximité de la gare, de l'accueil de jour du CCAS, de la plateforme MNA de l'ASE, de l'ASTI14, de la CIMADE et d'une antenne de la CPAM. Les publics sont donc la plupart du temps orientés par leurs pairs ou par des partenaires.



AIDE MATÉRIELLE FOURNIE EN 2024

- **Accès à la mobilité :**

Vélos : 11 achetés à la Maison du Vélo et chez Emmaüs

Tickets de transport urbain : 585 donnés par la Ville de Caen

Billets SNCF : 18 trajets aller/retour pour des démarches administratives

- **Alimentation :**

Banque Alimentaire : 4190 kg de produits secs ou boissons en consommation sur place et à emporter

Tickets service : 250 unités à 8€ soit 2000€

- **Hygiène :**

Distribution de brosses à dents, dentifrice, gels douches, shampoings, serviettes périodiques... obtenus via un dispositif dédié de la Banque Alimentaire

- **Duvets :** 30 unités
- **Vêtements :** 24 boxers et 18 paires de chaussettes
- **Télécommunication :** 8 recharges

La partie du local MDM dédiée à l'accueil de jour dispose de mobilier d'accueil (tables, chaises, fauteuils, canapé...), du matériel hifi dont les jeunes peuvent se saisir pour mettre leur musique, du matériel d'animation, espace café avec possibilité de se reposer, WC, denrées alimentaires pour faire des encas, un PC libre d'accès et un accès wifi. Des duvets, des tickets de transport urbain et des tickets services (alimentation et hygiène) sont également proposés dans les situations où les besoins primaires sont très mal pourvus.

Un bail pour un second local attenant au premier a été signé en septembre 2024. Sa fonction principale est de fournir un espace aux réunions partenaires qui se sont multipliées avec le lancement du Réseau Santé Précarité et d'ateliers collectifs de promotion et prévention en santé auprès du public. Il permet aussi aux salariés de l'équipe de Caen de disposer d'un second bureau. Un certain nombre de travaux étant nécessaires à la fonctionnalité du lieu, ce second local a surtout servi de bureau en 2024.

Un van 9 places permet l'accompagnement physique de jeunes dans le cadre de la médiation en santé, mais aussi de faciliter l'organisation d'activités hors les murs avec les jeunes, telle que la participation à des spectacles ou des sorties à la mer par exemple (à 15km du local).

Un binôme de bénévoles est présent sur les permanences d'accueil chaque après-midi, veillant à assurer un cadre sécurisant et proposant discussions et activités.

Si des psychologues et psychiatres font partie de l'équipe de bénévoles, aucune consultation médicale ou thérapeutique individuelle n'est proposée sur le programme. Lorsque le besoin est présent, des orientations peuvent être réalisées vers le CMP ou l'EMPP ou la Maison des Adolescents (MdA). Les bénévoles offrent un soutien psychosocial, préventif au développement de troubles comme le décrit ici l'un des Responsables de Mission du Programme : « Les bénévoles de Médecins du Monde ont un rôle de « tuteur de résilience ». Ils soutiennent les jeunes et les aident à stimuler leurs capacités de rebonds. Ces jeunes, par leur parcours et les difficultés traversées montrent que leur pulsion de vie est immense. Il s'agit alors de mobiliser les forces qui leur ont permis de traverser ce parcours migratoire (appartenance à un groupe communautaire fort, spiritualité, culture) ».

Au-delà de la prévention en santé mentale, certains jeunes ont des troubles psychiatriques importants qui nécessitent une prise en charge médicale. Sur ces accompagnements complexes, l'équipe joue un rôle territorial important, surtout sur l'adhésion et la continuité des soins, et entretient des liens étroits avec notamment l'EMPP, la Consultation Transculturelle (dispositif de l'EPSM) et les services d'hospitalisation.

Le local est un terreau pour des modalités d'entraide entre les jeunes, et la pair-aidance se développe spontanément. Depuis le Covid, l'équipe a également mis en place un groupe WhatsApp regroupant les jeunes et les membres de la mission MdM, permettant l'échange et le soutien, le partage et le lien. Ainsi, une proposition d'aller courir peut émerger d'un jeune, aussi bien que le partage de la nouvelle du décès de sa mère, donnant lieu à des échanges de solidarité.

En plus d'un coordinateur de programme et d'une médiatrice en santé salariés, l'équipe compte 17 bénévoles en 2024. Karine Meshoub-Manière a remplacé Nicolas Martine, parti en congé long, jusqu'en février 2024 au poste de coordination du programme. Nicolas Martine est revenu en mars 2024.

Un noyau fixe de bénévoles composé d'un psychiatre et d'une psychologue, d'anciens éducateurs spécialisés, cadre de santé, médecin généraliste, comédienne, enseignants, formatrice en droit des étrangers est complété par des personnes qui s'impliquent sur des périodes plus courtes (étudiants, salariés, chercheurs d'emploi). 4071 heures de bénévolat ont été comptabilisées en 2024 dont 2061 heures sur des temps de permanences et 211 sur des accompagnements physiques. Le temps consacré aux réunions de programme est quant à lui de 1315 heures. Le reste du temps est consacré à des événements, colloques ou formations.

Une stagiaire en Master I « Intervention et Développement Social » à l'Université de Rennes, Coline Ambroise, est venue sur sept semaines à partir d'octobre 2024 pour soutenir le lancement du dispositif d'interprétariat.

Une convention signée en octobre 2024 avec UNICITE sur le dispositif « Coopair » a permis à un binôme de jeunes en services civiques d'être présents une fois par semaine sur les permanences et de soutenir l'équipe bénévole dans l'accueil du public. Ce partenariat continue jusqu'en juin 2025.

Une réunion hebdomadaire, la réunion clinique, est dédiée à la compréhension et à l'analyse des problématiques des jeunes qui fréquentent le local.

Une réunion mensuelle dite réunion de programme est consacrée aux combats politiques et à la vie associative.

Un groupe « accueil » se réunit tous les deux mois et réfléchit au sens de l'accueil et aux activités psychosociales proposées.

Un groupe « santé » se réunit tous les deux mois également pour travailler notamment sur la collecte des données et sur des vignettes cliniques ayant pour objectif de mettre en lumière les corrélations entre situation administrative et état de santé des jeunes exilé.e.s.

Six séances annuelles d'Analyse des pratiques viennent compléter ces temps d'échange en proposant une réflexion collective sur le sens de l'engagement.

L'équipe a pu profiter de plusieurs formations en 2024 :

- Formation Incendie pour 10 de ses membres ;
- Formation à l'approche transculturelle de la santé et de la maladie avec Terra Psy pour 11 d'entre eux ;

- Formation sur les Compétences Psycho Sociales (CPS) en contexte interculturel avec Terra Psy pour 12 d'entre eux ;
- Gestion de conflits pour la médiatrice en santé ;
- Formation interne sur la loi asile et sur le séjour des étrangers en France par notre bénévole juriste en droit des étrangers ;
- Formation en ligne sur le psychotraumatisme avec le Centre René Laborie pour 3 d'entre eux ;
- Formations sur le plurilinguisme, l'interprétariat et le langage avec Prisme pour 3 d'entre eux.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE AUPRES DES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ACTION

R1 : La capacité individuelle (*empowerment*) et collective (*approche communautaire*) des jeunes à recourir par eux-mêmes aux dispositifs d'accès aux soins et aux droits est renforcée

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour a enregistré 5236 passages sur 245 jours d'ouverture, soit 21 jeunes par jours en moyenne. 205 jeunes différents ont inscrit leur nom au moins cinq fois sur le tableau de présence pendant l'année, ce qui pour nous est un marqueur de lien avec le lieu et les personnes qui l'occupent. Les nationalités les plus représentées sont les Afghans, suivis des Soudanais (surtout du Darfour), puis suivent les Africains de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Sierra Léone, Gambie, RDC) et de manière plus marginale de Somalie, d'Erythrée, du Bangladesh, ou encore du Maghreb (Algérie, Maroc). Ces jeunes sont soit hébergés en PRADHA, en CAES, en HUDA, en CADA, dans les Centres d'Hébergement d'Urgence ou sont carrément sans abris. L'objectif principal de l'accueil de jour est d'offrir un lieu de mise en confiance, de mise en lien et de susciter des demandes relatives aux questions de santé.

Nous avons organisé quatre "Réunions jeunes" avec interprète physique (en Dari, Pashto et arabe soudanais) en 2024, et 20 à 25 personnes étaient présentes à chacune d'entre elles et ces temps nous permettent de donner de l'information collectivement, mais aussi et surtout de recueillir les besoins, les difficultés et les envies du public, tout en essayant de les impliquer dans l'organisations des actions. Voici les sujets abordés :

- 1) En février : Qui sommes-nous ? Que représente MdM pour vous ?
- 2) En mai : Présentation du projet Clown Sans Frontières (CSF) et des ateliers « Vie affective et sexuelle » à venir ;
- 3) En octobre : Bilan de l'action avec CSF et des ateliers « Vie affective et sexuelle » ;
- 4) En décembre : Présentation du Dispositif d'Interprétariat professionnel en Santé, du nouveau local et de la Fête de fin d'année.

Les besoins en thématiques de santé exprimés ont été : les DSSR, la Santé Mentale, la RDR UD, la connaissance des institutions et administrations françaises, du système de santé.

LA MÉDIATION EN SANTÉ

188 accompagnements physiques ont été réalisés auprès de **50 jeunes différents** pour des démarches en santé, sociales, d'accès à la mobilité, de scolarisation ou juridiques.

	Nombre de jeunes	Nombre d'accompagnements	Moyenne
Personnes sous OQTF (garçons)	10	49	4,9
Demandeurs d'asile (garçons)	23	37	1,6
MNA garçons	14	74	5,3
MNA filles	3	28	9,3
TOTAL	50	188	3,8

Accompagnements physiques réalisés par l'équipe du Programme de Caen par catégories administratives et par genre en 2024

Comme en 2023, les MNA et les personnes sous OQTF ont le taux d'accompagnement le plus élevé, et notamment les jeunes filles MNA. Nous notons également qu'il y a eu :

- 116 accompagnements en santé somatique ;
- 28 accompagnements en santé psychique ;
- 27 accompagnements dans le cadre de démarches sociales et administratives ;
- 15 accompagnements pour des ouverture de droits ;
- 2 visites en maison d'arrêt.

Il y a eu moins d'accompagnements qu'en 2023 (baisse de 43%) que nous expliquons par deux facteurs :

- Du côté du public, une partie non négligeable des jeunes accompagnés en 2024, l'avaient déjà été 2023 et leur situation ainsi que leur niveau d'autonomie s'étaient globalement améliorés. 12 des 23 demandeurs d'asile accompagnés en 2024 sont devenus bénéficiaires de la protection internationale dans le courant de l'année 2024. Ils étaient principalement originaires d'Afghanistan et du Soudan. Le nombre moyen d'accompagnements par jeune est ainsi passé de 5,7 en 2023 à 3,8 en 2024.
- Du côté de l'équipe, le déploiement du Réseau Santé Précarité et de l'interprétariat en santé a beaucoup mobilisé salariés et bénévoles à partir de juin 2024 et leur capacité à se rendre disponible pour les accompagnements des jeunes s'est trouvée diminuée.

LES ATELIERS DE PREVENTION/PROMOTION DE LA SANTE :

- **Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) :**
3 interventions du CEGIDD en septembre, octobre et décembre avec entretiens individuels et TROD proposés à 18 personnes
Une intervention de Sid'Accueil en juillet avec entretiens individuels et TROD proposés à 16 personnes
- **Vie affective et sexuelle :**

Cycle de 4 séances pour 2 groupes de jeunes composés de 10 à 13 personnes et qui se sont déroulés entre juin et octobre :

- 1ere séance : anatomie et fonctionnement de l'appareil génital
- 2eme séance : les Infections et Maladies Sexuellement Transmissibles (IST et MST)
- 3eme séance : les normes et le consentement
- 4eme séance : discussions ouvertes avec la salariée du Planning Familial de Caen

La thématique de ces ateliers a émané d'un besoin exprimé par le public à la "Réunion jeunes" de décembre 2023. Nous avons recherché dans l'équipe et chez les partenaires des personnes motivées et compétentes pour les animer. C'est ainsi qu'un médecin centrafricain et nouvellement bénévole à MdM a proposé l'atelier sur l'anatomie, que Sid'Accueil est venu animer celui sur les IST/MST et que notre médiatrice a organisé et coanimé les séances 3 et 4 avec le Planning Familial. Ce dernier acteur que nous ne connaissions que par le biais d'orientations de jeunes, s'est montré tout particulièrement pertinent et adapté dans ses propos alors même que les sujets abordés auraient pu rapidement devenir clivants. Les sujets tels que la contraception, l'infertilité, la notion de plaisir, de sentiments amoureux ont pu être abordés sereinement. Les jeunes du programme ont également pu échanger sur les institutions telles que le mariage, la place accordée aux femmes et à leur libre arbitre avec parfois des désaccords, mais en respectant toujours la parole de l'autre.

Les jeunes ont dit avoir apprécié ces séances et y avoir appris des choses. La seule critique a été exprimée par certains Afghans qui ont verbalisé la difficulté pour eux de s'exprimer sur ces sujets intimes ou sensibles en passant par une interprète féminine.

- **Vaccination** : 1 séance en juin proposée par le Centre de Vaccination de la Fondation Miséricorde. 7 personnes rencontrées en entretien individuel avec bilan du schéma vaccinal ou rattrapage vaccinal effectués.

MEDIATION CORPORELLE :

- **L'ostéopathie** : Nous avons signé une convention avec l'association "OSTEO POUR TOUS" qui propose des soins ostéopathiques aux jeunes du programme depuis mars 2024 et à raison d'une fois par mois. Il y a eu 45 soins lors de 10 demi-journées. Ces ostéopathes sont des professionnels qui interviennent bénévolement dans le but d'élargir les soins ostéopathiques aux plus démunis. Ils ont constaté lors de ces séances que de nombreux bénéficiaires souffrent de fatigue chronique et présentent un niveau de stress élevé, perceptible à la palpation.
Il n'est pas rare que certains bénéficiaires s'endorment ou expriment un profond relâchement pendant les séances. Ces retours témoignent du bien-être mental procuré par ces moments individuels de 45 minutes, suggérant que leur intervention contribue au confort mental autant que physique. Ils sont 2 professionnels à chaque soin et observent, chez les jeunes exilés, des fortes zones de tensions dans les zones dorsales et cervico-brachiales, ainsi qu'au niveau de la zone digestive. La plupart des jeunes apprécient beaucoup ces soins et les créneaux sont toujours remplis. D'autres jeunes n'envisagent pas d'être touché ou manipulé de la sorte, et semblent s'en désintéresser.
- **Le Shiatsu** : Une professionnelle de shiatsu propose également des séances aux jeunes du local. Elle a effectué 89 séances à raison de 2 passages par mois depuis janvier 2024. Elle intervient sur les zones dorsales et brachiales. Elle fait également le constat de tensions fortes sur ces parties du corps et permet d'apporter du soulagement, de la relaxation profonde et de l'apaisement grâce au toucher bienfaisant et à l'écoute. 46% des séances sont occupées par des jeunes qui ont déjà bénéficié d'une séance auparavant. Cela

démontre que les jeunes qui adhèrent à ces soins ont tendance à les solliciter à nouveau. 7% des séances étaient occupées par des jeunes femmes.

La praticienne observe :

- Des tensions musculaires importantes au niveau du dos (haut du dos, omoplates, épaules) ;
- Nuque et zone cervicale douloureuses ;
- Epaules particulièrement raides ;
- Auriculaires aux 2ndes phalanges « pliées ».

LES ACTIVITES PSYCHOSOCIALES

• Les sorties au théâtre :

- 04/04 : Où je vais la nuit au Théâtre de Caen https://theatre.caen.fr/sites/theatre/files/2024-04/programme_Ou_je_vais_la_nuit_page_a_page.pdf
- Juin : Récital de la Maîtrise de Caen
- 08/11 : Electro Deluxe Big Band au Théâtre de Caen https://theatre.caen.fr/sites/theatre/files/2024-04/programme_Ou_je_vais_la_nuit_page_a_page.pdf
- 03/12 : Le chant du père à la Comédie de Normandie <https://www.comediedecaen.com/programmation/le-chant-du-pere/#:~:text=En%20turc%20ou%20en%20fran%C3%A7ais,les%20exil%C3%A9%C2%B7s.>

• Projet avec Clown Sans Frontières :

Pour la seconde année, nous avons mené un projet en partenariat avec l'ONG Clowns Sans Frontières et le collectif normand "Faire Ailleurs" du 22/04 au 04/05, avec une déambulation à Caen le 03/05 et une représentation à la Fête des communautés d'Hérouville Saint Clair le 26 mai. 3 artistes étaient impliqués dans le projet : une marionnettiste, un percussionniste et un danseur.

Nombre de participants total : 47 ; Nombre de «réguliers»: 17 ; Nombre de «ponctuels» : 30 ; Déjà présents en 2023 : 3

Une bénévole à Médecins du Monde, comédienne de métier, accompagne cette activité et note à chaque arrivée et à chaque départ comment les participants se sentent, à l'aide d'un cube sur lequel sont illustrées différentes émotions par des météo (joyeux= soleil, moyen= nuage, fatigué= lune, triste= pluie, colère= éclair).

On note que les humeurs sont toujours en hausse après l'atelier.



Ces ateliers ont permis le renforcement des liens, des compétences et de l'estime de soi, mais a aussi de donné de la visibilité à l'association dans les médias et auprès du public.

- **Le jardin partagé :**

Le programme a établi un partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Normandie-Caen qui met à disposition une parcelle pour y pratiquer des activités de jardinage. L'activité se fait en lien avec une association d'habitants, *Solib les libellules solidaires*, tous les jeudis après-midi avec un petit groupe de jeunes exilé.e.s dans le but d'échanger un temps de partage et d'entretenir la parcelle qui nous est attribuée. L'approche n'est pas du tout productiviste, elle est plutôt contemplative et les jeunes peuvent échanger sur les méthodes de plantation qu'ils connaissent et s'enrichir des connaissances de l'association partenaire. Ce projet permet également à des étudiants de l'IRTS d'effectuer des travaux sur le développement social local en lien avec leurs objectifs de formation.

- **Ateliers d'expression**

Une bénévole, actrice de métier, a organisé deux sessions de cinq demi-journées en octobre dans le "Bal Monté" du Bazarnaom. Principalement non-verbales, les techniques d'expression utilisées sont inspirées de l'univers des clowns. Des exercices sur fond musical, utilisant des masques neutres, des nez rouges et de ballons de baudruche ainsi que les nombreux costumes mis à disposition par le lieu de résidence, étaient proposés par l'animatrice.

Les groupes étaient composés de 5 à 8 jeunes et l'objectif recherché était l'expression des émotions, la mise en scène collective et l'ouverture aux autres. 20 jeunes ont participé à ces ateliers en 2024.

- **Sérigraphie**

Un professeur de technologie d'un lycée professionnel qui a accueilli certains jeunes scolarisés du programme a souhaité à sa retraite venir proposer des ateliers de sérigraphie. En 2024, il a réalisé 9 séances qui ont impliquées 45 jeunes. Une œuvre ainsi qu'une carte postale et un jeu de société sont nés de ces séances.

- **Repas de fin d'année**

Chaque fin d'année depuis 4 ans, MDM organise une grande soirée dans une lieu artistique de la ville de Caen, le Bazarnaom. Un repas y est préparé avec les jeunes et les artistes du collectif aident à organiser l'évènement. L'évènement rassemble presque une centaine de personnes et l'ambiance y est très chaleureuse.

ACTIVITES DE PLAIDOYER

R2 : Les représentations, les outils et les pratiques des professionnels de santé évoluent pour améliorer les prises en charge des (jeunes) exilé.e.s

R3 : Le projet contribue à promouvoir des dispositifs et des modalités de prise en charge adaptés aux jeunes exilé.e.s sur le territoire caennais et à dénoncer les effets délétères sur les jeunes de la politique de non-accueil des autorités

CHANGEMENTS VISES

- Amener les structures de droit commun à prendre en charge les problématiques sociales, administratives et juridiques des MNA non reconnus sur le territoire du Calvados (suite du transfert du Programme MNA) ;

- Mener un plaidoyer en faveur de la création d'un réseau de professionnels de la santé et du social de type réseau santé précarité ;
- Promouvoir l'interprétariat en santé auprès des institutions et des structures du droit commun ;
- Coalition de causes communes :
 - Participer aux chantiers de plaidoyer de la Plateforme de Soutien de Migrants sur l'espace de migration Manche ;
 - Participer à des actions de mobilisation du grand public pour dénoncer les situations indignes et plaider pour une réponse aux besoins fondamentaux des exilés.
- Promouvoir la création / le renforcement dans le droit commun des postes de médiateurs en santé auprès des institutions.
- Documenter par le recueil de données et de témoignages les parcours de santé et l'impact des conditions de séjour sur l'état de santé des personnes ;

ACTIONS REALISEES

1) L'accompagnement des MNA

Tout au long de 2024, nous avons continué de prospecter auprès des acteurs associatifs pour voir lequel d'entre eux serait susceptible de reprendre la partie juridique et administrative de l'accompagnement des MNA non reconnus. Des rencontres ont eu lieu entre autres avec la Cimade, la Croix Rouge et avec l'ASTI14. C'est finalement ce dernier qui a répondu favorablement. MdM a convenu de soutenir financièrement l'ASTI sur l'année de démarrage et de transmettre son expertise au groupe de bénévoles qui formera le "groupe MNA" de l'ASTI 14. La médiatrice en santé du programme a donc organisé et animé une série de 3 formations aux 5 bénévoles ASTI 14 et l'action a pu débuter fin décembre 2024. Une convention établie sur l'année civile 2025 encadre cet accord.

2) Lancement d'un Réseau Santé Précarité et de l'interprétariat professionnel en santé

L'obtention de l'appel à projets du BOP104 de la Préfecture Régionale de Normandie, avec un cofinancement de l'Agence Régionale de Normandie, a permis au programme d'impulser un projet structurant et innovant basé sur deux volets : la création d'un Réseau Santé Précarité sur Caen Couronne et celle d'un Dispositif d'interprétariat Professionnel en Santé sur le département du Calvados.

Le projet a été présenté à la Commission Santé Précarité du Ségur de la santé à l'ARS le 20/06/2024 devant le Directeur départemental de l'ARS et différents acteurs de la santé et du social, ainsi qu'à la Préfecture de Caen lors du séminaire "Agir pour l'insertion socioprofessionnelle des femmes migrantes primo-arrivantes" le 16/10 devant le Préfet du Calvados et les acteurs de l'insertion.

VOLET 1 : MISE EN PLACE DU RESEAU ET LANCEMENT DU CHANTIER PRIORITAIRE "EXIL & SANTÉ MENTALE"

La mise en place d'un réseau rassemblant les professionnels œuvrant dans les parcours de soins des personnes exilées a pour objectif de lever les freins à l'accès aux soins et améliorer in fine la

qualité des soins. Pour ce faire, le Réseau doit permettre de favoriser les liens entre les acteurs du champ de la précarité, de la prise en charge des personnes exilées et les professionnels de santé hospitaliers et libéraux. Il est en effet nécessaire de travailler au décloisonnement des dispositifs, des champs d'intervention et à la diffusion des outils et bonnes pratiques pour améliorer la prise en charge des personnes.

Afin de s'enrichir des expériences d'autres territoires, une délégation d'acteurs du réseau naissant, composée du médecin de la PASS, d'un médecin généraliste exerçant sur un QPV et de MdM s'est rendue au colloque du Réseau Louis Guilloux à Rennes le 23/05 intitulé « *La prise en soin des patient·e·s exilé·e·s : une « expertise » à généraliser ?* » dans le but de continuer à penser les contours du futur réseau caennais.

Les étapes du lancement du Réseau Santé Précarité Caen Couronne :

- Création d'une base de contacts et diffusion d'un appel à participation aux structures concernées par la prise en charge des publics précarisés en général et des publics étrangers vulnérables en particulier.

- 20/09 : Rencontre avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) qui s'est rapidement montré très intéressé par le projet et qui va souhaiter s'investir dans l'animation du RSP, au titre de sa mission d'animation territoriale. Cet acteur sera celui qui sera pressenti pour reprendre le projet à terme.

- Lancement des temps d'interconnaissance entre les dispositifs de santé, de l'exil et de la précarité afin de développer une culture commune favorisant l'effectivité de l'accès aux droits et aux soins et éviter les ruptures de parcours de santé des publics en situation de grande précarité :

- Réunion resserrée avec les 22 acteurs mobilisés depuis 2023 le 16/10 et présentation des contours du projet
- Grande réunion de lancement le 17/12 avec 100 professionnels de la santé, du social, du médico-social et des institutions de l'agglomération

- Création d'une page dédiée sur le site du DAC (<https://appuisante14.org/>) avec un onglet "Actualités" faisant la promotion des formations, colloques et séminaires existants, un onglet "Ressources" donnant accès à des données en lien avec la thématique et un onglet contenant un formulaire de "remontée des besoins et difficultés", censé faire apparaître un diagnostic en temps réel des problématiques récurrentes rencontrées par les professionnels de la santé et du social.

- Création d'un logo pour donner de la visibilité au projet :



- Campagne de communication par voie de presse (Ouest France Caen du 04/12/24 en annexe)

Animation du RSP et du fil rouge prioritaire du réseau sur l'année 1 : L'accès aux soins des publics exilés en santé mentale

- Mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL) composé des financeurs (DDETS et ARS) et de MDM, le DAC de Revivre et de la CPTS Caen Couronne afin de définir les orientations stratégiques du Réseau. La première rencontre a lieu le 05/11.

- Mise en place d'un Comité Technique (COTECH) avec une première rencontre le 28/11. Ces acteurs de la santé et du social vont commencer à réfléchir à l'animation et au pilotage des groupes de travail, mais aussi travailler sur l'organisation de la Journée de lancement du 17/12/24.

- Mise en place d'un groupe de travail Santé mentale & exil resserré chargé de recueillir les problématiques de santé mentale des exilés et les parcours de soins existants ou à améliorer.

L'EMPP, la Plateforme Ressource en Transculturel (PRT) de l'EPSM, l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE), la CPTS et MDM ont été les premiers membres de ce groupe de travail qui s'est réuni les 04/11 et 02/12 et qui va se donner comme priorité de :

- 1) Former/Sensibiliser les médecins généralistes sur les parcours de santé, sur l'interprétariat => Webinaires, formations, rencontres physiques ;
- 2) Sensibiliser les psychologues du "Parcours Mon Soutien Psy" et les psychiatres de ville avec comme objectif la création d'une liste de professionnels de santé mentale ouverts à la prise en charge des patients allophones et leur proposer des formations à la prise en soin transculturel ainsi qu'à l'utilisation de l'interprétariat professionnel ;
- 3) Expérimenter et modéliser des ateliers collectifs de psychoéducation sous forme d'ateliers collectifs auprès du public. Des projets existent ou sont prévues au niveau de MDM et de l'EPE ;
- 4) Former/Sensibiliser les travailleurs sociaux sur les formation initiale et travail de soutien, supervision Apprendre à évaluer le besoin de soin.

VOLET 2 : EXPERIMENTATION D'UN DISPOSITIF DE MISE A DISPOSITION DE L'INTERPRETARIAT TELEPHONIQUE SANS RDV A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Ont été visés par cette première année d'expérimentation les médecins généralistes et spécialistes libéraux exerçant seuls ou en exercice coordonné, ainsi que les professionnels de santé paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, etc.).

Septembre-Octobre 2024 : Mise en place du dispositif d'interprétariat

- Contractualisation avec le prestataire ISM Interprétariat, création du code d'accès au dispositif qui sera diffusé aux professionnels de santé ;

- Mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL) composé des financeurs (DDETS et ARS) et de MDM, de la CPTS Axanté de Bayeux et de la CPTS Caen Couronne afin de définir les orientations stratégiques du Réseau. La CPAM, l'URML et les URPS infirmiers et pharmaciens se sont joints au premier COFIL qui a eu lieu le 05/11 ;

- Création des outils de communication pour faire connaître l'outil aux professionnels visés : flyers, capsule vidéo, page web : <https://cptscaencouronne.fr/interpretariat-sans-rendez-vous/> ;

- Préparation de la campagne de communication en impliquant la CPTS, mais aussi la direction Santé de la CPAM 14, l'URML et les URPS, la FAS et le réseau de soignants et de travailleurs sociaux de MDM.

Campagne de communication et mise à disposition effective du service d'interprétariat

- Campagne de communication par voie numérique via les canaux de communication de la CPTS et les annuaires des organismes cités plus haut, appuyée de la capsule vidéo explicative ;
- Remise de flyers aux structures sociales pour diffusion de l'outil aux professionnels de santé lors des accompagnements des personnes exilées par la médiciatrice ou les bénévoles MdM vers des professionnels de santé tout au long de la durée du projet ;
- Démarchage des professionnels de santé et principalement des médecins généralistes par un groupe de sensibilisation composé de notre stagiaire Coline Ambroise ainsi que de deux bénévoles anciennes professionnelles de santé et distribution de kits présentant le dispositif.

3) La Plateforme de Soutien aux Migrant.e.s

Ainsi que nous l'avons évoqué fin 2023 la dynamique lancée en 2020 s'est essoufflée et ce, pour plusieurs raisons :

- Les commissions transports et lieu d'accueil se sont trouvées sans objet puisque d'une part un comité pour la gratuité des transports très dynamique s'est constitué à Caen (avec lequel nous sommes en relation) et que, d'autre part le Secours Catholique a définitivement pris en charge l'ouverture d'un lieu de répit à Ouistreham.
- Le départ de Jean-Mathieu Chambon, du Secours Catholique, pour un an en congé parental, a privé le collectif caennais d'un acteur efficace et impliqué.
- Malgré le recrutement en septembre 2023 d'une coordinatrice à 35% sur l'animation du réseau normand pour retisser du lien avec les autres organisations humanitaires (Croix Rouge, Citoyen.ne.s en lutte, Restos du cœur etc.), le groupe peine, manque d'objectifs rassembleurs forts et gère l'urgence. Peut-être est-ce dû à un manque d'accompagnement de l'animatrice lors de sa prise de poste et à des attentes différentes selon les membres du groupe.

- L'accompagnement des bénévoles (MdM/PSM) :

A la suite des besoins exprimés lors de la première réunion de COPIL du secours catholique début janvier concernant la question des ressources et la mise à disposition d'un lieu neutre pour que les bénévoles puissent déposer leurs récits, MdM et la PSM sont convenus de faire une proposition pour répondre aux besoins d'analyse des pratiques. Organisée par la PSM le 13/04 et animée par Lou Einhorn de la PSM, cette session a réuni une vingtaine de bénévoles dont M. Colet et V. Bobin de MdM. L'objectif était de mieux appréhender les enjeux en termes de santé mentale et de soutien psycho-social.

- Question des drones qui survolent Cherbourg

Un communiqué de presse est signé par l'ensemble des associations et sera publié le 20 mars (*disponible sur demande*). Il convient de noter qu'un projet d'installation de caméras sur le littoral calaisien est également à l'étude. Il serait financé par la Grande Bretagne.

- Les MNA

Une réunion réunissant le CAMO, la Cimade, La Croix Rouge, ECPAT France Médecins sans Frontières et la PSM s'est tenue le 03/07 au local de Médecins du Monde.

Les associations présentes à Caen-Ouistreham et Calais ont échangé sur leurs expériences et pratiques et 3 conclusions ont émergé :

- Pas assez de vigilance face aux risques encourus par les mineurs.

- Si l'accueil des jeunes par MdM est un point fort, en revanche le transport (15 km depuis Ouistreham) est problématique.
- Ne pas oublier de faire remonter des informations préoccupantes au Département et la CRIP, cellule de recueil, qui permettent d'attirer l'attention sur la situation d'un enfant en danger.

RESULTATS OBTENUS

1) L'accompagnement des MNA

Les MNA "non reconnus" ont désormais un nouveau circuit : lorsqu'ils sortent du CD 14, ils sont accompagnés à l'accueil de jour du CCAS "la Boussole" puis ils sont orientés à MdM pour découvrir l'accueil de jour et être accompagnés dans leur parcours de santé. Ensuite le groupe MNA de l'ASTI 14 les accompagne chez l'avocat ainsi qu'à l'ambassade si nécessaire. MdM cherche à les scolariser en attendant l'audience devant le Juge des Enfants et l'éventuel rétablissement de leur minorité.

Par un investissement budgétaire venant soutenir le démarrage de l'action de l'ASTI 14 et par un investissement humain en termes de formation des acteurs concernés, MdM entrevoit enfin un désengagement progressif de l'accompagnement administratif et juridique des MNA non reconnus, alors que cela faisait 9 ans que le programme intervenait seul sur ce domaine à Caen.

MdM a également envoyé un courrier d'interpellation (*disponible sur demande*) à l'Inspection Académique le 16/02/2024 à la suite de plusieurs situations de refus ou d'annulation d'affectation de MNA sur des établissements scolaires. Ce courrier n'a pas débouché sur une entrevue, mais les situations se sont individuellement et progressivement normalisées.

2) Lancement d'un Réseau Santé Précarité et de l'interprétariat professionnel en santé

VOLET 1 : LE RESEAU SANTE PRECARITE

Le RSP a bénéficié à son démarrage du travail de mise en lien des acteurs réalisé depuis le lancement du Programme de médiation en santé, mais aussi de l'implication d'acteurs déterminants tels que le DAC et la CPTS. C'est ainsi que la réunion de lancement du 17/12 a pu rassembler une centaine de professionnels de la santé et de l'intervention sociale.

Le RSP n'a pas rencontré de difficultés pour entraîner des acteurs de la santé dans ses différents organes (Cotech, groupes de travail), ce qui a été, aux dires des personnes ayant initié des réseaux sur d'autres territoires comme Rouen ou Evreux, un des principaux freins qu'elles ont rencontrés.

VOLET 2 : LE DISPOSITIF D'INTERPRETARIAT

La consommation en interprétariat a débuté doucement avec quelques utilisations dès octobre 2024. Elle a été multipliée par 4 sur les mois de novembre et décembre, mais le dispositif n'a pas encore acquis beaucoup de notoriété fin 2024. Il existe aussi chez certains professionnels, une résistance à utiliser l'interprétariat par crainte de perdre du temps notamment.

3) La PSM

Les réunions de la commission plaidoyer ont permis d'avancer sur les actions ci-dessous :

- L'astreinte sur l'eau à Ouistreham (voir RA2023) : la liquidation a été demandée. Le passage en Conseil d'état du 20/03 a validé la demande.
- Un bilan est établi lors de la commission du 19/01 sur l'opération de mise à l'abri de la préfecture/OFIL de novembre 2023. Ces mises à l'abri correspondraient à une volonté de "vider" le camp pour l'anniversaire du débarquement.
- Mise à l'abri grand froid (du 8 au 21 janvier) : la 1e nuit les équipes de la Croix Rouge ont proposé 30 places pour 90 personnes. La nuit où il a neigé, ce sont les bénévoles qui ont emmené le reste des personnes dans les gymnases où des places s'étaient libérées. Pour le retour même chose : pas de transports mis en place par la préfecture, ce sont encore les bénévoles qui les ont pris en charge.

4) Autres participations

- Tenue d'un stand au théâtre d'Hérouville pour la représentation du spectacle *Dispak dispatch* de Patricia Allio le 08/04 sous forme de Tribunal Permanent des Peuples.

- Participation au COPIL de la PASS de Caen (Fondation Miséricorde) le 11/04 où est exposé le bilan de l'année 2023.

- MdM siège au Conseil territorial de Santé (CTS) du Calvados qui est un organe de démocratie en santé et qui a entre autres comme mission de travailler à la réécriture du Projet Territorial de Santé Mentale en 2025. Il y a eu deux Conseils les 03/06 et 17/06.

- MdM participe une fois par trimestres aux Commissions "Réfugiés Migrants 14" de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) de Normandie, même si notre association n'est pas adhérente de la FAS. Cela permet de rencontrer les acteurs du Dispositif National d'Asile et de l'insertion, d'entendre les témoignages de ces acteurs sur les difficultés qu'ils rencontrent et de communiquer sur les actions MdM, notamment sur le RSP et l'interprétariat professionnel en santé.

- Participation à la réunion de lancement du dispositif AGIR le 09/10, dispositif d'insertion des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) primo-arrivants.

- Le mercredi 18 décembre 2024, journée internationale des migrants, projection du film *Le chant des vivants* de Cécile ALLEGRA au Café des images avec l'association LIMBO et France terre d'asile. La projection a été suivie d'un échange avec Véronique Devin, art-thérapeute de l'association LIMBO, et Nicolas Martine, notre coordinateur.

PERSPECTIVES

1) L'accompagnement des MNA

Le groupe de bénévoles de l'ASTI devrait, grâce aux formations et à l'accompagnement de notre médiatrice en santé, pouvoir être totalement autonome à l'horizon du second semestre 2025. Cela dépendra de l'expérience qu'ils auront pu acquérir en lien avec le nombre de sorties du CD14 en 2025.

Le bureau de l'ASTI14 a accepté de signer la convention avec MdM, sous couvert que le groupe de bénévoles impliqués soit suffisamment stable et solide et que l'impact budgétaire soit maîtrisable.

Il conviendra de faire un bilan des actions sur le dernier semestre 2025 pour voir avec eux sous quelles modalités l'action pourrait se pérenniser.

MdM devrait en toute logique être totalement désengagé de l'orientation juridique et de la consolidation d'état civil des MNA non reconnus à horizon 2026 et recentrera ses actions uniquement sur le soutien psychosocial (incluant la scolarisation) et la médiation en santé auprès de ce public.

2) Le Réseau Santé Précarité et le dispositif d'interprétariat

Le RSP est en grande partie animé et piloté par le coordinateur de programme MdM. Il y a un enjeu majeur à faire en sorte que les acteurs du réseau continuent de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions. A termes, c'est l'association Revivre qui devrait reprendre tout ou partie de cette animation, mais les organismes financeurs ne se sont pas à ce jour accordés sur un tel schéma.

Le renouvellement des financements pour l'année 2 sera en partie lié aux résultats obtenus sur l'année 1, mais aussi à la capacité de tous les acteurs institutionnels à prendre conscience du potentiel d'une telle initiative. Il semble que l'ARS perçoive de plus en plus ce potentiel, mais que l'acteur central qui est la Ville de Caen reste encore à convaincre.

Les premières actions du Réseau vont se déployer en 2025 avec à l'ordre du jour :

- Une série de Webinaires qui présentent des services travaillant sur les questions de santé et de précarité ;
- La participation au colloque de la fédération régionale des CPTS de Normandie en avril 2025 ;
- La participation au colloque de la revue Transculturelle l'Autre à l'Université de Caen en mai 2025 ;
- Proposer une série de formations sur la thématique de la santé mentale et de l'exil aux professionnels de la santé et de l'intervention sociale du territoire ;
- Organiser une Journée Annuelle de Réseau en fin d'année 2025.

Le Dispositif d'Interprétariat Professionnel en Santé a vocation à s'effacer au profit du dispositif régional que l'ARS a l'intention de déployer à horizon 2026. Il conviendra de s'accorder avec le futur opérateur pour faire en sorte que les professionnels de santé du Calvados ne soient pas perturbés par ce changement de porteur de projet.

3) La Plateforme de Soutien aux Migrant.e.s

Les pistes d'actions proposées pour 2025 sont :

- Une meilleure communication entre les différents acteurs du littoral pour de possibles orientations de jeunes allant de Ouistreham à Calais ;
- L'organisation de temps de travail et la création d'outils de renforcement des capacités pour les associations locales sur les MNA, l'emprise, les procédures, les informations préoccupantes ;
- Élaboration d'un protocole : "Que faire quand je rencontre un MNA sur le camp ?" impliquer les assos, MdM et le Département ;

Lors des réunions du 21/05 et du 18/09 un bilan des activités du groupe PSM a été établi afin d'envisager l'avenir :

- Le maintien du lien avec la PSM, lien qui doit fonctionner dans les 2 sens : PSM vers Caen mais également Caen vers PSM. Cela doit permettre de s'informer et de s'inspirer, via la PSM, de ce qui se déroule le long de la frontières.
- Les actions prévues :

Préparation d'une future réunion avec l'ARS, réunion qui sera préparée en amont, d'une part avec les associations et d'autre part avec les intervenants terrain (EMPP et PASS le 9/10) ;

La Cimade lance des contentieux individuels à Ouistreham sur les manquements du Pôle Régional Dublin (PRD) de Rouen à proposer des rendez-vous de renouvellement de récépissé.

La PSM prévoit de contacter le Département pour obtenir, comme à Calais, un temps de répit de 3 jours pour les MNA sans entretien et avant l'évaluation.

Les contraintes principales sont que les 3 acteurs principaux du groupe caennais seront peu disponibles : Cimade (problèmes d'effectifs), MdM (constitution du RSP) et Secours Catholique (absence JM. Chambon) et que la coordinatrice Mélanie Philippe dont le contrat est arrivé à son terme fin septembre. De ce fait chacun des membres s'est recentré sur ses activités tout en maintenant les liens inter-associatifs. Le groupe prévoit de se retrouver en janvier 2025.

COORDINATION ET RELATIONS PARTENAIRES

COORDINATION INTERNE

Même si le Programme de Caen est physiquement situé à 100 km de l'antenne de Rouen où est implantée historiquement la Délégation Normandie de MdM (Collège régional et Coordination Régionale), les liens n'en restent pas moins étroits entre les deux sites et équipes. D'une part l'ancienne Responsable de Mission du programme de Caen est membre active du Collège régional, d'autre part la Délégation organise des événements fédérateurs entre les équipes des 3 programmes régionaux (Journées Régionales, BAM régional...), enfin la Coordinatrice Régionale cherche à renforcer les liens et à amener de la cohérence entre les équipes salariées (partages d'expériences, journées salariées...).

Le fait qu'il existe à Rouen un Réseau Santé Précarité et un dispositif d'interprétariat professionnel en santé depuis plusieurs années et que MdM ait joué un rôle prépondérant dans leurs lancements respectifs, a permis au programme de Caen de profiter de cette expérience lorsqu'il a réfléchi à leur implantation et leur structuration dans le Calvados. La dimension régionale des principaux bailleurs (DREETS et ARS) identique à celle de la Délégation de MdM en Normandie, a permis des discussions qu'il aurait été difficile d'avoir à l'échelon départemental.

L'installation de personnes exilées en transit le long du littoral transmanche, de Cherbourg à Dieppe en passant par Ouistreham, est un des sujets de veille commun à toute la Délégation. Même si la thématique est plus spécifiquement portée par l'équipe de Caen au niveau local, la collecte d'informations, le positionnement politique et le portage du plaidoyer a une dimension non seulement régionale, mais aussi associative. En effet, Médecins du Monde est engagé aux

côtés notamment d'Amnesty International, dans la Coordination des actions aux frontières intérieures (CAFI) et les référents MEDS (Migration Exil Droits Santé) de l'association portent un plaidoyer national en impliquant les programmes de Caen, de Calais et de Briançon (programmes « frontières »).

RELATIONS PARTENAIRES ET TRAVAIL EN RESEAU

- Partenaires engagés dans la mise en place d'un Réseau Santé Précarité aux côtés de MDM
- Partenaires engagés dans la mise en place du Dispositif d'interprétariat Professionnel en Santé aux côtés de MDM
- Partenaires engagés au sein de la Plateforme de Soutien aux Migrant.e.s (PSM) aux côtés de MDM
- Partenaires impliqués dans l'accompagnement des MNA non reconnus à la suite du transfert des activités MDM de 2022

Partenaires Santé	
PASS Miséricorde	Dispositif de santé pour toutes personnes sans droits ouverts à l'assurance maladie (accès aux droits en santé et aux soins de santé) Aller vers notamment à Ouistreham à raison d'1x/semaine sur demande de l'ARS à partir de novembre 2023
Association Médicale Contre l'Exclusion (AMCE)	Consultations pour les jeunes sans droits ouverts à l'assurance maladie. Se fait à l'accueil de jour « La Boussole » et à la PASS
Centre de vaccination	Vaccination des jeunes qui n'ont pas de droits ouverts à l'assurance maladie + Vaccination sur site
CLAT	Suivi des jeunes présentant des résultats positifs au test tuberculeux
Service Social du CHU	Effacement des facturations hospitalières
Centre de Planification	Orientation des jeunes femmes du Programme et co-animation des ateliers "Vie affective et sexuelle" à MDM
Pôle Santé Vaucelles	Orientation de la majeure partie des jeunes du Programme (proche du local)
Pôle Santé Grâce De Dieu	Centre de santé participative. Orientation des jeunes du Programme.
Pôle Santé Guérinière	Orientation de jeunes du Programme
Sid'Accueil	Interventions collectives et individuelles en DSSR auprès des jeunes du Programme sur site
Promotion Santé Normandie	Mise à disposition de soutien méthodologiques et de ressources aux acteurs de la promotion de la santé. Propose des formations Santé/Exil et fait la promotion de l'interprétariat
CPTS Caen Couronne	Regroupe 500 adhérents Professionnels de Santé en libéral. Participe activement au dispositif d'interprétariat et à la réflexion sur la mise en place d'un Réseau Santé Précarité
CPTS Axanté (Bayeux)	Participe au COPIL du dispositif d'interprétariat

Dispositif d'Appui à la Coordination – Association Revivre	Coordination de soins complexes. Acteur visé par le transfert du portage du RSP
Collectif d'Aide aux Migrants de Ouistreham (CAMO) volet santé	Fourni des soins aux jeunes exilés installés en campement à Ouistreham
Partenaires Santé Mentale	
EMPP	Evaluation et orientation des personnes présentant des difficultés psychologiques. Viennent sur site sur demande pour des situations complexes.
Plateforme Ressource en Transculturel (EPSM)	Orientation de patients et place centrale dans le Cotech du RSP et dans le groupe de travail santé mentale du RSP
Services des hospitalisations de l'EPSM	Collaboration étroite sur plusieurs situations, notamment avec un médecin psychiatre et service social.
Maison des Adolescents	Accueil de Mineurs en souffrance psychique et prise en charge psychologique
Esquirol, service de psychiatrie du CHU	Lieu d'hospitalisation psychiatrique. Liens avec les soignants et le service social fréquents.
Partenaires du Secteur Social	
Accueil de jour « La Boussole »	Accueil de jour du CCAS de la Ville de Caen. A repris une partie de l'activité autour des MNA non reconnus
Centre d'Hébergement d'Urgence « Le Cap Horn » de l'ACSEA	Hébergement des personnes vulnérables + A repris une partie de l'activité autour des MNA non reconnus
Centre d'Hébergement d'Urgence « Fast Hôtel » de Coallia	Hébergement des personnes vulnérables
Samu Social « Trait d'Union » de l'ACSEA	Dispositif d'aller vers auprès des personnes sans-abris ou en hébergement informel. Echanges fréquents sur les situations des MNA et des situations les plus complexes
115 de l'AAJB	Orientation sur places d'hébergement des personnes vulnérables
L'Auguste Recycleur Bâtisseur	OACAS située à Dozulé avec qui MDM travaille des parcours de sortie de rue (concerne 1 situation en 2023)
FTDA Service MNA	Prise en charge des MNA reconnus (accompagnement global)
FTDA CADA	Prise en charge des Demandeurs d'Asile (accompagnement global)
HUDA COAL LIA	Prise en charge des Demandeurs d'Asile. Collaboration avec les intervenants sociaux sur certaines situations
PRAHDA ADOMA	Prise en charge des Demandeurs d'Asile le plus souvent en procédure Dublin. Collaboration avec les intervenants sociaux sur certaines situations (accompagnement global mais manque de moyens)
LHSS, LHSS Mobiles et LAM de Revivre	Prise en charge médicosociale des personnes vulnérables

La Croix Rouge Française	Distribution de colis alimentaires et de vêtements sur prescription. Maraudes alimentaires en soirée. Cours de Français. À Ouistreham, distributions alimentaires hebdomadaires et temps dédiés au soutien psychosocial (jeux, musique, discussion)
Le Secours Populaire	Distribution de colis alimentaires sur prescription
La Banque Alimentaire 14	Adhésion et cotisation pour récupération d'« en cas » tous les 15 jours
Partenaires domiciliation administrative	
CCAS Ville de Caen	Domiciliation des MNA non reconnu.e.s
ASTI 14	Domiciliation des étrangers sans régularité de séjour
Partenaires juridiques	
La CIMADE	Permanences juridiques bénévoles
ASTI 14	Groupe MNA Juriste salariée – Permanences juridiques
Avocates J. Lelouey et S. Blache	Saisines du Juge des Enfants pour MNA non reconnu.e.s
Juristes du SAMIE (Service d'Accompagnement des MNA) de FTDA	Transmissions sur des dossiers de jeunes
Partenaires scolarisation	
Mission Locale	Tests CASNAV et entretiens d'orientation des MNA non reconnu.e.s
EREA Yvonne Guégand	Etablissement intégré par les MNA non reconnu.e.s
Lycée Laplace	Etablissement intégré par les MNA non reconnu.e.s
Partenaires cours de Français	
ASTI 14	Cours de Français
CIMADE	Cours de Socio linguistique
Croix Rouge Française	Cours de Français
La Voix Des Femmes	Cours de Français
Partenaires accès à la mobilité/téléphonie	
La Maison du Vélo	Réparation et remise en état de vélos « carcasse »
Vents Contraires	Recharges téléphoniques proposées pendant les permanences d'accueil
Partenaires culture	

Le Bazarnaom	Prêt de salle pour repas de fin d'année + ateliers d'expression
Clown Sans Frontière	Organisation de projets artistiques
Comédie De Normandie (CDN)	Met des places gratuites à disposition des publics accompagnés par MDM.
Collectif Faire Ailleurs	Réalisation de projets artistiques
Partenaires de plaidoyer	
CIMADE	Plaidoyer PSM Normandie
ASTI 14	Plaidoyer Droit des étrangers, Non accueil, hébergement
Secours Catholique Caen	Plaidoyer PSM Normandie
Citoyen.nes en Lutte	Plaidoyer PSM Normandie. Apportent une aide matérielle et administrative aux exilés de Ouistreham
Vents Contraires	Plaidoyer PSM Normandie
Collectif d'Aide aux Migrants de Ouistreham (CAMO)	Plaidoyer PSM Normandie. Fournissent une aide alimentaire et d'hébergement solidaire aux exilés de Ouistreham
AG de Lutte contre toutes les Expulsions	Plaidoyer hébergement. Ouvrent des squats pour les personnes sans solution d'hébergement.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES

Le programme de médiation en santé de Caen continue son déploiement sur cette deuxième année d'existence (2023-2027).

Au niveau de l'accueil du public, sur le local le taux de fréquentation a augmenté par rapport à 2023. Cela tient en grande partie à l'engagement de l'équipe bénévole qui rend possible une ouverture de qualité tous les jours ouvrés. Cela permet au public de pouvoir investir pleinement les lieux et de partager suffisamment de temps avec l'équipe pour s'autoriser à débiter une relation de confiance. Cette qualité de l'accueil est le préalable indispensable à l'approche participative que nous cherchons à instaurer en suivant le concept de la santé communautaire.

Au niveau de la médiation en santé, même si les accompagnements physiques ont été sensiblement moins importants en 2024, les propositions d'ateliers de promotion/prévention en santé ont connu un essor notable avec notamment le démarrage des cycles d'ateliers thématiques, qui permettent d'aller plus loin dans les échanges et d'être plus participatifs que les ateliers en "one shot".

La finalisation tardive mais effective du transfert de l'accompagnement administratif et juridique des MNA non reconnus est un réel soulagement pour l'équipe qui se posait de sérieuses questions sur la faisabilité de cette passation. Nous tenons ici à remercier l'ASTI14 pour son engagement et la confiance qu'elle a pu nous accorder.

Le grand "bond en avant" a clairement concerné le travail auprès des professionnels de santé et de l'intervention sociale avec le lancement du dispositif d'interprétariat professionnel en santé et

du Réseau Santé Précarité Caen Couronne. Cela a amené le programme à "sortir de ses murs" et à aller vers les partenaires. L'accueil a été clairement favorable et des acteurs-clé tels que la CPTS, le DAC, la Plateforme Ressources en Transculturel de l'EPSM, FTDA ou des personnes comme le médecin psychiatre de l'EMPP et le médecin de la PASS donnent à ces projets de belles perspectives de développement et de réussite. Il restera néanmoins à souhaiter que les institutions qui sont engagées dans ce projet (DREETS, ARS) ou qui pourraient l'être (Ville de Caen) se saisissent de cette opportunité pour confirmer l'inscription de ces dispositifs sur le territoire de l'agglomération caennaise.

Le chantier de plaidoyer sur la question du littoral a été très riche sur cette année 2024 et les combats, malgré un ressenti d'épuisement progressif, ont soit abouti sur certains domaines (accès à l'eau, mise à l'abri temporaire) soit ont ouvert de nouveaux axes de travail pour l'année à venir (question des MNA, de l'accompagnement des bénévoles, de la militarisation des frontières...). Il est certain que l'arrêt de l'expérimentation d'un poste PSM en Normandie va ralentir ces chantiers, mais la volonté des acteurs du littoral ainsi que de la PSM est clairement de continuer à collaborer activement sur toutes ces questions.

Une série d'objectifs se dessinent déjà clairement pour 2025 avec le projet de travailler sur un outil de recueil de données plus adapté aux spécificités du programme, de lancer un cycle d'ateliers de prévention en santé mentale auprès des jeunes du programme répondant ainsi à un de leurs besoins exprimés, ou encore de se mobiliser sur la promotion du métier de médiateur en santé, en lien avec le programme MEDS de Rouen.

BUDGET REALISE

MEDECINS DU MONDE Budget 2024 MEDS Caen Normandie							
CHARGES	BP	Réalisé	%	PRODUITS	BP	Réalisé	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achats	9 599	11 737	122%	70 - Ventes produits finis, de marchandises, prestations de services	-	-	
Prestations de services	-	1 458					
Achat matières et fournitures	9 470	10 279	109%	74 - Subventions d'exploitation	20 000	30 000	150%
Autres fournitures	129	-	0%	Etat	20 000	30 000	150%
61 - Services Extérieurs	22 648	24 621	109%				
Locations	16 720	17 409	104%	Région(s)	-	-	
Entretien et réparation	3 306	4 817	146%	Département(s)	-	-	
Assurance	1 664	2 072	124%	Commune(s)	-	-	
Documentation	958	324	34%				
62 - Autres services extérieurs	15 088	17 392	115%	Organismes sociaux	-	-	
Rémunérations intermédiaires et honor.	11 066	9 215	83%	Fonds Européens	-	-	
Publicité, publications	-	2 083		Autres établissements publics	-	-	
Déplacements, missions	2 478	4 255	172%				
Services bancaires, autres	-	20					
Divers	1 544	1 859	120%	Agence de services et de paiement	-	-	
63 - Impôts et taxes	9 732	12 758	131%				
Impôts et taxes sur les rémunérations	9 732	8 654	89%				
Autres impôts et taxes	-	4 104					
64 - Charges de personnel	134 079	125 766	94%				
Rémunérations des personnels	92 885	86 753	93%				
Charges sociales	41 195	37 731	92%				
Autres charges de personnel	-	1 282					
65 - Autres charges de gestion courante	5 000	5 000	100%	75 - Autres pdts de gestion courante	177 898	167 674	94%
				Dont cotisations, dons manuels, legs et contributions financières	177 898	167 674	94%
66 - Charges financières				76 - Produits financiers			
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68 - Dotation aux amortissements + fonds dédiés	1 751	399	23%	78 - Reprise sur amortissements et fonds dédiés			
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	-	-			-	-	
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES	197 898	197 674	100%	TOTAL DES PRODUITS	197 898	197 674	100%
CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	80 410	80 410	100%	87 - Contributions volontaires en nature	80 410	80 410	100%
860 - Secours en nature				870 - Bénévolat	80 410	80 410	100%
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	-	-		871 - Prestations en nature			
862 - Prestations							
864 - Personnel bénévole	80 410	80 410	100%	875 - Dons en nature	-	-	
TOTAL	278 308	278 084	100%	TOTAL	278 308	278 084	100%

ANNEXES

- Témoignages
- Exemple de documents élaborés par le programme,
- Éléments de plaidoyer
- ... tout document que vous jugerez pertinent au regard de votre action.



Un réseau pour mieux soigner les précaires

Médecins du monde vient de lancer un réseau auprès des professionnels, pour faciliter la prise en charge des plus fragiles.



Sans abri ou exilés, ils renoncent parfois aux soins face à des obstacles administratifs ou matériels. À Caen, Médecins du monde vient de lancer un réseau auprès des professionnels, pour faciliter la prise en charge des plus fragiles (photo d'illustration).

Lorsqu'on vit dans la rue, en tente ou dans un squat, se soigner n'est jamais évident. « Si on vous prescrit un appareil médical, type neuro-stimulateur ou tire-lait, il faut déposer un chèque de caution de 100 ou 150 €. En précarité ou exilé, on n'a pas de chéquier, les structures qui accompagnent non plus, donc on arrive à un blocage. » L'exemple est cité par Nicolas Martine, coordinateur du programme de médiation en santé auprès des jeunes exilés à Caen.

Le salarié de Médecins du monde a d'autres illustrations : le secret médical opposé à des travailleurs sociaux qui compliquent leur accompagnement d'une personne en attente de papiers ; la difficulté d'envoyer un infirmier libéral pour une piqûre anti-phlébite auprès de quelqu'un qui vit en tente au bord de l'Orne... 50 % des personnes pouvant bénéficier de l'Aide médicale d'état (AME) y renoncent, face à ces difficultés.

Pour fluidifier les échanges entre pros

De nombreux dispositifs existent dans l'agglomération de Caen pour les plus précaires. Mais « ça ne travaille pas assez ensemble », observe

Vincent Portier, chef de projet au Dac (Dispositif d'appui à la coordination, un service départemental dédié aux parcours de santé complexes).

Pour fluidifier les échanges entre les différents intervenants de la santé et du social, Médecins du monde vient de lancer le Réseau santé précarité. Soutenu par la Préfecture de région et l'Agence régionale de santé, avec un budget annuel de 75 000 €, le réseau va se doter d'une page web dédiée, lors du lancement officiel mardi 17 décembre à la MJC Guérinière, avec à terme de la documentation spécifique (sur le site du Dac : appuisante14.org). La Communauté professionnelle territoriale de santé Caen couronne (qui réunit 500 pros) s'est aussi associé au projet.

« Nous proposerons également des formations ou des webinaires en format adapté aux professionnels de santé qui sont très pris, liste Nicolas Martine. Et une journée annuelle en 2025, avec des ateliers et des retours sur des actions menées. »

De tels réseaux existent déjà à Rouen et Évreux.

Laurent NEVEU.

Article paru dans le Ouest-France suite à la journée de lancement du Réseau Santé Précarité Caen Couronne en décembre 2024.